

Elections fédérales 1995 : les enjeux et les défis

Autor(en): **Tschanz- Pierre-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **22 (1995)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les enjeux et les défis

Les membres du Parlement qui seront élus le 22 octobre prochain devront réunir au moins quatre qualités pour être à la hauteur des défis qui les attendent: clairvoyance, compétence, disponibilité et responsabilité.

A maints égards, la Suisse est aujourd'hui à un carrefour et le Parlement qui sortira des urnes en automne devra apporter un certain nombre de réponses à des questions touchant à

Pierre-André Tschanz

l'identité même du pays, promouvoir d'importantes réformes, redonner du moral à une nation saisie par le doute

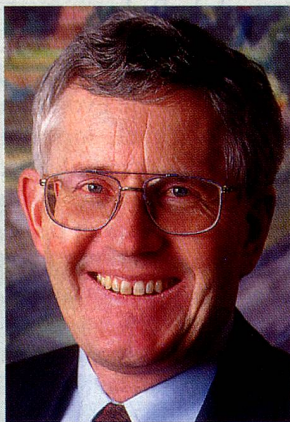
depuis une décennie et regagner la confiance du peuple.

Regagner la confiance

L'état de la nation n'est guère brillant aujourd'hui. Moralement, la Suisse s'est fortement ressentie du choc provoqué à la fin des années 80 par l'affaire des fiches – l'espionnage à grande échelle des habitants de ce pays par la police

fédérale et les services secrets de l'armée. A cela s'est ajouté au début de la présente décennie une lourde et persistante récession économique; en quelques mois, le nombre de chômeurs a décuplé, atteignant des proportions jamais connues depuis la crise de la fin des années 20; les disparités sociales et régionales se sont accentuées. Puis est venu la crise de l'endettement public et son cortège de programmes d'austérité. Politiquement, la Suisse s'est mal remise de la décision du peuple de ne pas participer à l'Espace économique européen. La scission apparue le 6 décembre 1992 entre la Suisse romande et le reste du pays s'est répétée et menace aujourd'hui la cohésion nationale. Bref, ce

Message du président de la Confédération



Chers compatriotes à l'étranger,

Depuis le 1^{er} juillet 1992, vous pouvez participer par correspondance aux votations et aux élections fédérales. Cette année, pour la première fois, vous avez la possibilité de déposer par lettre votre vote aux élections du Conseil national. Ces élargissements des droits politiques accordés aux Suissesses et aux Suisses de l'étranger, droits qui paraissent tout naturels, ont cependant un arrière-plan au niveau des institutions politiques de notre pays: ils sont la preuve manifeste de l'importance qu'accordent à la Cinquième Suisse le Conseil fédéral, le Parlement et la population. Ils constituent également un geste de reconnaissance à l'égard des prestations économi-

ques et culturelles que vous apportez dans toutes les parties du monde.

Lors d'un congrès des Suisses de l'étranger, j'ai eu le plaisir de m'adresser à des Suissesses et à des Suisses venus des cinq continents. A cette occasion, au cours des discussions, m'ont frappé l'engagement des participants et l'importance que représente la politique suisse pour nos compatriotes vivant à l'étranger. La conversation principale porte évidemment sur les relations de la Suisse avec l'Europe. En dépit d'une certaine distance qu'elle a choisi de prendre, l'attitude de la Suisse ne doit pas être assimilée à un désintérêt à l'égard du destin de l'Europe. Cette décision du peuple cache davantage le souci de voir vaciller notre démocratie directe et le droit d'expression qui lui est si particulier. Ce droit d'expression englobe en effet les citoyens et les minorités dans les procédures de décision relatives à toutes les affaires d'une certaine importance. Aujourd'hui, ce grand intérêt pour les questions politiques se manifeste parmi les 60 000 citoyens résidant à l'étranger, inscrits au registre de vote d'une commune suisse. J'espère que ce chiffre augmentera à l'avenir, notamment grâce aux facilités qui ont été créées.

Il est vrai que les élections parlementaires n'ont pas, dans le système de dé-

mocratie directe qui règne en Suisse, la même signification que celles des démocraties parlementaires: le peuple peut régulièrement élire les représentants, mais n'est généralement pas consulté dans les questions politiques. La place qu'occupent les élections parlementaires ne doit cependant pas être sous-estimée. De par leur fonction d'autorité législative et d'autorité de décision, les Chambres fédérales constituent en réalité le moteur de notre démocratie de consensus, démocratie empreinte de fédéralisme. Le Parlement exerce par ailleurs des fonctions électives importantes: il désigne les membres du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral et, en cas de guerre, le général.

Sans doute est-il plus simple de prendre position à l'égard de certaines questions de faits que d'obtenir un aperçu des élections pour le renouvellement intégral du Conseil national. Les élections constituent cependant un élément central de vos droits politiques et je vous encourage vivement à y participer activement. Relevez ce défi démocratique et apportez dans notre démocratie votre expérience de la vie: il y va de votre propre intérêt.

Veillez agréer, chers compatriotes à l'étranger, mes salutations les meilleures.

Kaspar Villiger, Conseiller fédéral ■

ne sera pas une mince affaire que de sortir le pays de ce piteux état!

A eux seuls, les 246 membres du Parlement ne pourront le faire, c'est certain, même si tous devaient avoir, en plus des quatre qualités précitées, le sens de l'originalité. Ce qu'on est en droit d'attendre en revanche des représentants politiques du peuple et des cantons, c'est une analyse cohérente de la situation, une réforme appropriée des institutions et une attitude conséquente en toutes circonstances.

Le principal défi qui attend le nouveau Parlement sera sans aucun doute de sortir de l'impasse actuelle en matière de politique européenne. Il y va non seulement de la prospérité du pays, mais également de sa cohésion. Des initiatives populaires ont été déposées, les unes en faveur de l'adhésion (soit à l'EEE, soit à l'Union européenne), une autre contre tout rapprochement. D'ici quelques mois, on connaîtra également le résultat des négociations bilatérales sectorielles qui doivent permettre d'atténuer les conséquences négatives de la non-participation de la Suisse à l'EEE.

Des NLFA à l'Expo 2001

Le nouveau parlement devra également trouver une solution pour le financement des infrastructures de transport en général et des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) en particulier. Dans le domaine de l'économie publique, il devra réorienter la politique régionale, poursuivre la réforme de la politique agricole (marchés de la viande, des céréales et du lait notamment). Il sera saisi d'un projet de révision totale de la Constitution (en panne depuis 30 ans!). Il devra se pencher sur la fiscalité et la réforme de la péréquation financière entre la Confédération et les cantons, tout en poursuivant l'assainissement des finances. De nombreux autres dossiers importants l'attendent, comme la politique en matière de drogue, l'assurance maternité, la problématique des exportations d'armes, la question d'une amnistie fiscale, la nouvelle gestion publique ou encore la réalisation de l'Expo 2001.

La composition politique du nouveau Parlement ne sera pas sensiblement différente de celle du Parlement sortant. Le système politique suisse ne permet pas de raz-de-marée. Le nouveau Parlement devrait avoir en principe une moyenne d'âge un peu inférieure à celle du Parlement sortant. On s'attend par ailleurs à ce que plus d'un tiers des sièges changent d'occupant. Y aura-t-il davantage de femmes dans le nouveau Parlement

qu'en 1991 (39 sur 246, soit env. 16%)? La réponse à cette question jouera un rôle dans le traitement d'une initiative populaire en faveur de l'introduction de quotas de femmes dans les autorités.

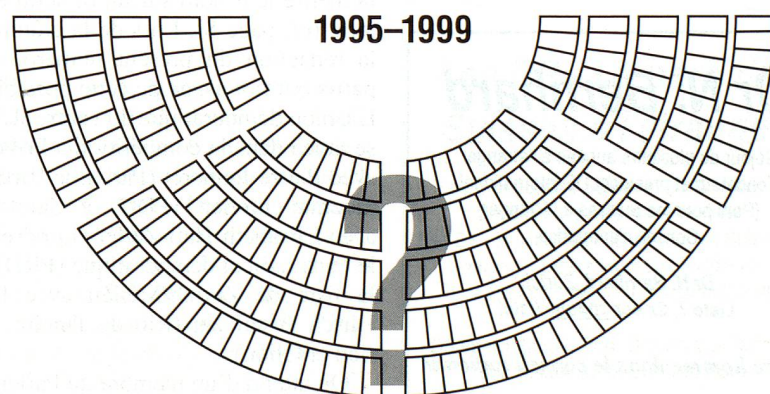
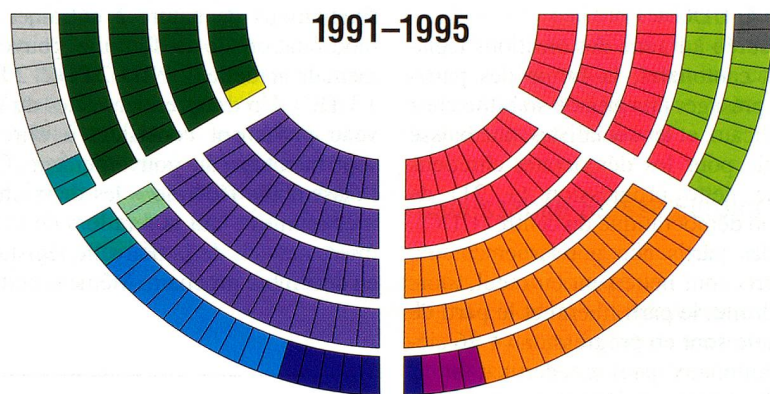
La forme des partis

La stabilité politique est quasi programmée par le système. Néanmoins, à chaque fois, on assiste à des fluctuations. D'utiles indications sur les mouvements d'humeur de l'électorat et la forme des partis politiques sont fournies par les résultats des différentes élections législatives dans les cantons. Ces quatre dernières années, la lente érosion des partis traditionnels s'est poursuivie, alors que les mouvements

d'opposition sur la droite et sur la gauche de l'échiquier politique ont enregistré des succès parfois spectaculaires, à l'image de l'Union démocratique du centre, qui a remporté 11 sièges à Lucerne en avril dernier pour sa première participation aux élections législatives cantonales (l'UDC lucernoise est une émanation de l'aile populiste de ce parti dans le sillage du président de l'UDC zurichoise, le conseiller national Christoph Blocher).

Le premier parti du pays, le parti radical, était en forme ascendante jusqu'à la fin de l'année dernière, mais il a perdu durant les quatre premiers mois de cette année davantage qu'il n'avait gagné en trois ans dans les élections législatives cantonales. En terme de sièges

La répartition des sièges au Conseil national



aussi bien qu'en proportion de suffrages, il apparaît en légère perte de vitesse. Moins toutefois que les démocrates-chrétiens, qui ont perdu en quatre ans plus de 51 sièges dans les législatifs cantonaux et 1,6% d'assise électorale. C'est eux aussi qui avaient été les principaux perdants des dernières législatives fédérales (-5 sièges/-1,4%). Cette cumulation d'indices défavorables n'empêche cependant pas le nouveau président du PDC, le conseiller aux Etats fribourgeois Anton Cottier, d'aspirer à trois sièges supplémentaires en octobre. Cet optimisme n'aurait déclenché qu'un sourire amusé si le quotidien bernois «Der Bund», qu'on ne saurait soupçonner de complicité avec le PDC, n'avait décelé une inversion de tendance au début de l'été, avec des gains de sièges pour les quatre partis gouvernementaux (PRD + 2, PDC + 1, PSS + 4, UDC + 1).

Mesurée à l'aune des élections législatives cantonales, la forme des partis laisse présager une grande stabilité chez les radicaux et les socialistes, une baisse sensible pour les démocrates-chrétiens et une nette progression (+ 21) de l'Union démocratique du centre (UDC). Pour les partis non gouvernementaux, les Verts sont nettement en recul, alors qu'à droite, le parti libéral et le parti de la liberté sont en progression (+ 26 sièges cantonaux pour ce dernier; + 12 pour les libéraux). Dans les cantons romands, on note également une progression marquée du parti du travail (+ 15).

Consolidation du camp gouvernemental?

Sur la base des résultats aux élections législatives cantonales, des résultats des dernières élections au Conseil national et de consultations avec des politiciens, des politologues et des journalistes, les pronostics du «Bund» indiquent que pour la première fois en vingt ans, les partis gouvernementaux pourraient

PUBLICITÉ

Dr N. Bernhard

Séjour de plusieurs années à l'étranger
Fondateur et président DS international
(Parti pour les Suisses à l'étranger)
Conseil d'entreprise

Dr N. Bernhard, Zurich
Liste 7, 2x sur chaque liste!

Votre homme dans le conseil national

accroître leur représentation dans l'hémicycle de 8 sièges. Le parti de la liberté (+ 2) et le parti du travail (+ 1) seraient également parmi les gagnants, alors que les perdants seraient les verts (- 5), les indépendants (- 3), les libéraux, les Démocrates suisses et le parti évangélique (-1 siège chacun).

Quoi qu'il en soit, il convient de constater que le système politique suisse ne permet pas de raz-de-marée politique. Des fluctuations dépassant 5 sièges doivent être considérées comme importantes. Qu'on songe que les quatre partis qui se partagent depuis 1960 les responsabilités gouvernementales ont obtenu il y a quatre ans 69,7% des suffrages et 149 des 200 sièges du Conseil national. Et ils détiennent au Conseil des Etats 41 sièges sur 46.

Ces constatations faites, on ne saurait donc, de toute évidence, s'attendre à des fluctuations de nature à entraîner une modification de la formule gouvernementale actuelle (2 PRD, 2 PDC, 2 PSS, 1 UDC). Un des premiers actes du nouveau parlement consistera à élire les sept membres du gouvernement. C'est l'Assemblée fédérale – les deux chambres réunies – qui le fera lors de la première session de la nouvelle législature en décembre prochain. Même si certains

SRI

Radio Suisse Internationale (SRI)

suivra de près les élections fédérales 1995. Elle est d'autant plus concernée que, pour la première fois, les Suisses de l'étranger pourront participer de plein droit à la désignation des futurs députés aux Chambres fédérales. Trois temps forts sont prévus par la chaîne francophone de SRI: la diffusion de cassettes explicatives (juin 1995), un débat avec le public suisse de l'étranger (Palais des Congrès, Paris, 28 septembre 1995), et les résultats des élections au soir du 22 octobre et les jours suivants. SRI proposera comme à l'accoutumée des analyses chiffrées, des commentaires et des interviews.

milieux, sur la droite de l'échiquier politique, rêvent d'éjecter les socialistes du gouvernement, que d'autres se demandent s'il ne faudrait pas en évincer l'UDC, qui s'est démarquée des autres partis gouvernementaux en politique européenne notamment, un coup d'éclat paraît peu probable. Le système de concordance helvétique repose sur l'intégration des principales forces politiques au gouvernement. ■

Des Suisses de l'étranger au Conseil national?

L'éligibilité fait également partie des droits politiques des Suissesses et Suisses de l'étranger. Ceux-ci peuvent être élus au Parlement indépendamment de leur domicile. Comme pour les candidats de l'intérieur, un parti doit pour cela mettre leur nom sur un bulletin électoral (cf. page 8). Lors de la clôture de la rédaction du présent numéro, trois partis ont fait usage de cette possibilité. L'Union démocratique du centre (UDC) se lance dans la compétition à Fribourg avec Pierre Jonneret (Paris), le Parti démocrate-chrétien (PDC) à Saint-Gall avec Elisabeth Hall-Zeller (Londres) et le Parti radical démocratique (PRD) sur la liste de Zurich/Meilen avec Hans Ulrich Pestalozzi (Rio de Janeiro, Zurich et Glion).

On attend d'un membre du Parlement non seulement qu'il s'intéresse à la po-

litique, mais aussi qu'il ait une connaissance approfondie du paysage politique suisse. Les candidats venant de l'étranger doivent eux aussi répondre à ce critère. En sa qualité d'éditeur du «Messager Suisse» et de membre du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), Monsieur Jonneret (70 ans) n'a pas de problèmes à cet égard. Pas plus que Monsieur Pestalozzi (54 ans), qui est également membre du CSE et qui, depuis 1991, habite de nouveau en Suisse pendant une partie de l'année. Madame Hall-Zeller (53 ans) a vécu en Suisse de 1989 à 1994 et s'est à cette époque occupée intensivement de politique. Tous trois se dévouent au sein des communautés suisses dans leur pays d'accueil et revendiquent face à l'électorat l'honneur de représenter la Cinquième Suisse; en cas d'élection, ils ont donc l'in-